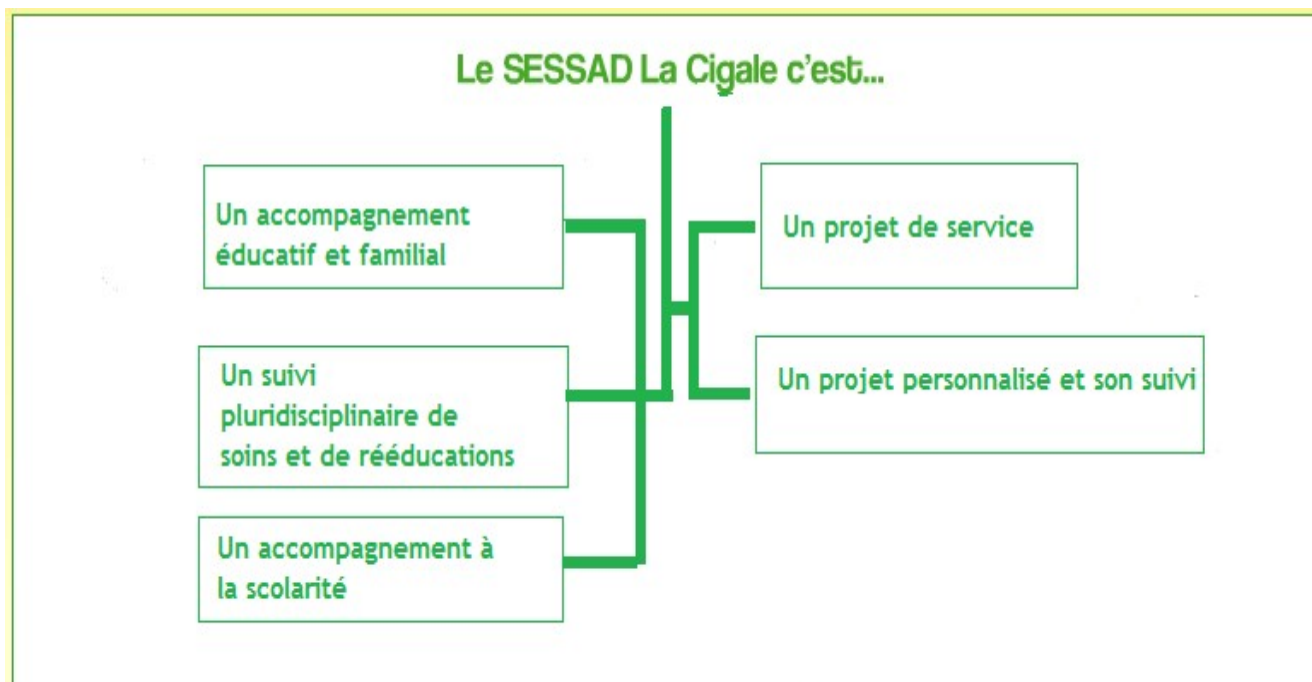


Livret de présentation du S.E.S.S.A.D. Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile



SESSAD

- Le SESSAD fait partie de l'association APAEHM (Association des Parents et Amis d'Enfants Handicapés Moteurs) et est rattaché à l'IME La Cigale.
- Il accueille 19 enfants et adolescents en situation de handicap moteur, l'accompagnement pouvant se poursuivre jusqu'à l'âge de 20 ans.
- L'admission de l'enfant dans le service est soumise à une notification de la MDPH qui fait suite à une demande de sa famille ou de son représentant légal.
- Son secteur géographique : NIMES et ses environs, dans un rayon maximum de 30 kms.

MISSION DU SERVICE

- Le SESSAD a pour objectif premier l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap dans son milieu naturel de vie.
- Il participe à l'élaboration, à la mise en œuvre ainsi qu'au suivi d'un projet de vie de l'enfant en adéquation avec les souhaits de la famille.
- Le SESSAD joue un rôle de tiers médiateur entre la personne accueillie, sa famille et son environnement.
- L'accompagnement et l'aide apportés par le service s'expriment au travers d'une attention fondée sur l'écoute, le respect, la communication et la compréhension.
- Il est un pôle de ressources médicales, thérapeutiques, éducatives et relationnelles.
- C'est à partir de ces postulats que s'organise le fonctionnement du service dans une notion fondamentale de partenariat entre les parents, l'enfant et les professionnels.

PROJET PERSONNALISE

- L'élaboration du **Projet Personnalisé** résulte de l'évaluation des besoins de l'enfant. Il définit le cadre de l'accompagnement en précisant les objectifs à mener et les moyens à mettre en œuvre.
- Il s'inscrit dans un projet de vie qui doit permettre à l'enfant de se construire dans une dimension de sujet.
- Ce projet est co construit avec la personne accueillie et sa famille dans le respect du règlement intérieur du SESSAD. Le jeune adulte devient décisionnaire à sa majorité, dans le cadre de la construction de ce projet.
- Le projet doit tenir compte du réseau de support familial et social existant et des moyens déjà mis en place par les parents.
- Ce projet est dans tous les cas personnalisé, évolutif et prend en compte la globalité des besoins de l'enfant.
- Le projet est régulièrement réévalué à partir :
 - D'échanges réguliers avec la famille, l'enfant et/ou le jeune adulte
 - Des temps de coordination avec les intervenants extérieurs au service
 - Des réunions de synthèse de l'équipe pluridisciplinaire
 - Des réunions en lien avec l'éducation nationale

MOYEN MIS EN OEUVRE

Pour atteindre les objectifs fixés l'équipe déploie des moyens destinés à favoriser l'émergence des capacités de la personne accueillie et la mise en place de moyens de compensation de son handicap. Ces moyens se déclinent en :

- Interventions individuelles :
 - Prestations éducatives
 - Prestations rééducatives et thérapeutiques :
Ergothérapie, kinésithérapie, orthophonie, orthoptie, psychomotricité
 - Suivi psychologique et neuropsychologique
 - Suivi médical
 - Appareillage
 - Soutien à la scolarisation
- Activités de groupe
 - Activités éducatives, sportives et de loisirs
 - Groupes à visée thérapeutique ou rééducative
 - Soutien et accompagnement à la socialisation
- Accompagnement familial
- Information, liaison, coordination des actions entreprises.

SOUTIEN A LA SCOLARISATION

Au-delà, de l'intervention directe auprès des enseignants, le soutien à la scolarisation de l'enfant passe aussi par l'apport d'une aide spécifique auprès des différents intervenants scolaires (Aide de Vie Scolaire - AVS, ATSEM, ...), comme :

- L'INFORMATION CONCERNANT :
 - La nature des déficiences
 - Les conséquences sur les apprentissages scolaires
 - Les besoins dans les actes de la vie quotidienne
 - Les adaptations et les compensations
- DES CONSEILS CONCERNANT LES AIDES TECHNIQUES:
 - Accessibilité de tous les lieux de l'établissement
 - Adaptation du « poste de travail » : place dans la classe, visibilité du tableau, adaptation des sièges et des bureaux
 - Equipement spécifique : matériel informatique, pupitre...
 - Adaptation des outils pédagogiques (ex aménagements visuels des documents, etc.)

CONDITIONS D'INTERVENTION

- Elles ont un cadre horaire déterminé de façon ponctuelle ou régulière sur toute l'année scolaire.
- Elles peuvent se dérouler au domicile familial, dans les locaux du SESSAD ou ceux de l'IME, en cabinet libéral, dans l'établissement scolaire, dans un lieu de sport ou de loisirs ...

L'EQUIPE DU SESSAD EST COMPOSEE...

- D'un directeur et d'un chef de service
- D'un éducateur spécialisé et d'un moniteur éducateur
- D'un médecin de Médecine Physique et de Réadaptation Fonctionnelle.
- D'une psychologue clinicienne.
- D'une psychologue neuropsychologue
- De rééducateurs: Ergothérapeutes, kinésithérapeute, psychomotricienne.
- De kinésithérapeutes, d'orthophonistes et d'orthoptistes exerçant en cabinet libéral et faisant partie intégrante du projet personnalisé des enfants accueillis dans le service.
- Collaborent aussi en complémentarité avec l'équipe, d'autres médecins spécialisés qui exercent en libéral ou bien en secteur hospitalier.

NOS COORDONÉES

SESSAD La Cigale :

Maison des Professions Libérales et de Santé

85 allée Norbert Wiener

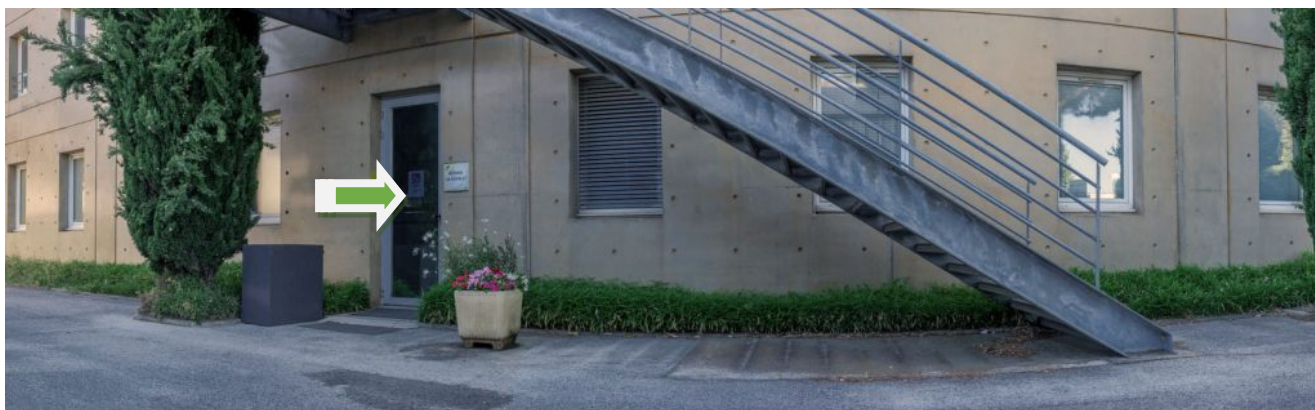
Parc Georges Besse - 30035 Nîmes cedex

Tel : 04 66 64 29 59 sessad@la-cigale.fr

POUR VENIR CHEZ NOUS



*L'entrée du SESSAD se trouve sous l'escalier métallique de la Maison des Professions Libérales et de Santé





**Maison des Professions Libérales et de Santé
85 allée Norbert Wiener
Parc Georges Besse
30035 NIMES Cedex**

Tel 04 66 64 29 59 - sessad@la-cigale.fr